

Image not found or type unknown



Ouvrir un salon de coiffure : les diplômes nécessaires

Fiche pratique publié le 14/05/2014, vu 419 fois, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'ouverture et l'exploitation d'un salon de coiffure nécessitent une qualification professionnelle spécifique. Dans quels cas un BP ou un BM de coiffure est-il nécessaire ?

Vous pouvez ouvrir votre propre salon de coiffure sans être titulaire d'un diplôme spécifique à condition d'engager un ou plusieurs salariés, à temps complet et avec un contrat à durée indéterminée, titulaires du BP ou du BM de coiffure.

[Voir le guide](#)